

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le 17 Septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison des mesures sanitaires actuelles, au Foyer Communal, sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Etaient présents : CALVET Sébastien, CLERC Benjamin, DUFOUR Guy-Noël, DURAND Pierre-Jean, GAIKOWSKI Yolande, LAMBERT François, MEUNIER Xavier, PASINI Philippe, TRAVERT Valérie.

Procuration : PEYVERGES - BERNARD Christine à CLERC Benjamin, SERRES Muriel à LAMBERT François.

Absent excusé : NEANT.

Secrétaire de Séance : Yolande GAIKOWSKI.

En début de séance, Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert demande l'accord du Conseil Municipal d'ajouter 2 points à l'Ordre du Jour :

- Convention pour la mise à disposition du Foyer Municipal pour des cours hebdomadaires de Tai Chi et Qi Gong.
- Délibération sur le droit individuel à la formation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour rajouter ces 2 points à l'Ordre du Jour.

1. Approbation du PV de la réunion du 17 juillet 2020.

Vote du compte-rendu de la réunion du 17 Juillet 2020 approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un membre pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Guy-Noël Dufour, Maire de Blaziert présente sa candidature.

Délibération approuvée à l'unanimité.

3. Annulation de la Délibération N° 18/2020 portant désignation des délégués au SDEG (Syndicat d'Electrification du Gers) et désignation de 2 délégués titulaires.

Guy-Noël DUFOUR et Philippe PASINI présentent leur candidature en qualité de délégués titulaires.

Délibération approuvée à l'unanimité.

4. Délibération concernant le transfert de compétences optionnelles au SDEG.

Délibération approuvée à l'unanimité

5. Compte-Rendu des Commissions.

a) Animation et Fêtes :

Il s'agissait essentiellement de l'organisation du pique-nique à Pébérault et de la randonnée. Le fromage pour l'apéritif a été offert par la MJC. Le vin et le café furent offerts par la Municipalité. L'événement s'est passé dans une ambiance conviviale. Une vingtaine de personnes ont participé à la randonnée et une trentaine au pique-nique dans le respect des gestes barrières.

b) ICVE (Information, Communication et Vivre Ensemble) :

- Association 1000 Cafés : Afin de pouvoir obtenir des informations sur le contenu de cette offre, nous avons dû déposer un dossier auprès de l'Association SOS.
- Après plusieurs échanges avec l'Association, le Maire propose d'abandonner ce projet pour raisons économiques. La commune de Blaziert n'est pas assez grande et n'a pas assez de ressources pour réaliser et financer un tel projet.

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

- Le Maire précise néanmoins que l'idée d'un lieu associatif avec différents objectifs n'est pas abandonnée et fera partie des sujets à débattre dans le cadre des réunions des Comités Consultatifs.
- Afin de réduire le nombre des réunions, il a été décidé de fusionner au moins au départ, les deux Comités Consultatifs Animations & Fêtes et ICVE.
- Déroulement du 1^{er} Comité Consultatif : Afin de respecter les règles de distanciation suite au COVID, 2 dates de réunions seront proposées au choix à 2 semaines d'intervalle sur le créneau 20 h - 22 h.

Les propositions faites en Comité Consultatif seront ensuite présentées et discutées en Conseil Municipal.

c) Budget et Finances :

- la première réunion de cette commission avait deux objectifs : une présentation par la Secrétaire de Mairie des documents budgétaires et une discussion sur les premières actions à mettre en place au niveau Finances. Suite à cette réunion, la Secrétaire de Mairie a préparé deux indicateurs sous forme de « camembert » à partir du total des dépenses et des recettes du Compte Administratif 2019.
- Le Maire présente au Conseil ces deux indicateurs et commente les gros postes.

d) Urbanisme, Infrastructures et Travaux :

➤ Infrastructures :

- Internet : Des mesures compilées par François LAMBERT ont montré un débit trop faible par rapport à ce qui avait été espéré suite à l'arrivée de la fibre en entrée de la commune. Orange a été saisi sur ce problème.
- Téléphonie mobile : La Mairie privilégie maintenant l'installation des antennes 4G des 4 opérateurs sur le château d'eau du Piémont. Nous sommes en discussion actuellement avec le cabinet d'Etude Circet, Gers Numérique et le SIAEP à ce sujet. L'objectif donné par l'Arrêté reste une mise en service d'ici l'été 2021.

➤ Patrimoine :

- Le locataire du presbytère ayant manifesté un certain intérêt pour acheter ce bâtiment, le maire propose avant toute chose de faire faire une évaluation.

Le Conseil Municipal donne son accord et accepte à l'unanimité de faire établir une estimation.

- La maison de la famille BAXERRES va être mise en vente prochainement. Ceci pourrait être une opportunité pour Blaziert (locatif par ex.). Le maire indique qu'une réflexion sur toutes ces questions de patrimoine va être menée.
- Le Maire propose le transfert du secrétariat de la Mairie au RDC, ce qui favoriserait son accessibilité. Les vieilles fenêtres du RDC et la dernière de la salle du Conseil donnant sur la rue, devront être remplacées, pour assurer l'isolation thermique.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur ce dernier point. Des devis seront présentés dans ce sens.

➤ Travaux :

- Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert propose l'inversion du sens unique sur le Chemin des Senteurs, essentiellement pour que le bus scolaire ait la porte du côté de l'abribus lors de la descente des enfants et pour faciliter l'accès aux 2 ou 3 places de parking créées au pied de l'escalier de l'Ecole. Ces places permettront au service périscolaire un accès proche de l'école et un arrêt temporaire de parents quand ils veulent rencontrer le personnel de l'Ecole.

Le Conseil Municipal Accepte à l'unanimité le changement de sens de circulation.

- SICTOM : Suite à la saturation cet été des conteneurs enterrés, la mairie avait demandé la mise en place d'un nouveau PAV sur la commune, côté est. Lors de la visite du responsable local du SICTOM, cette demande a été refusée principalement pour des raisons financières. Un contenant supplémentaire pour le tri sélectif (jaune) va être mis en place à l'endroit actuel.

- Chemins Ruraux :

Le Chemin des Senteurs doit être remis en état avant l'hiver. Il a donc été convenu avec l'entreprise BROCARDO que ces travaux seront prioritaires par rapport à d'autres travaux programmés sur les chemins ruraux. Sur le chemin de Pébérault, les dos d'âne sont trop nombreux et rendent la circulation très contraignante. Une solution doit être trouvée avec l'entreprise.

- Divers :

- Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert informe le Conseil Municipal que des discussions sont en cours avec le SDEG pour l'enfouissement des lignes HT autour du village. Une première tranche permettrait au SDEG de rapprocher le transformateur HT / BT du village ce qui améliorera la distribution de la BT en bout de village (côté Halle). Ces travaux qui pourront s'échelonner sur plusieurs années n'entraîneront pas de frais pour la commune.
- L'arbre (sureau) qui a poussé sur le clocher va être supprimé et dévitalisé courant Octobre.
- Vitraux église : 2 devis sont en cours pour la restauration de la baie à gauche du chœur. Un dossier « Subventions » va être monté. Nous pouvons solliciter des aides de :
 - l'Etat (env. 30 %)
 - La Région
 - Le Département
 - La Fondation du Patrimoine

6. Décision à prendre concernant l'aliénation de la parcelle ZB 09 de gré-à-gré en vue d'une division parcellaire et délibération à prendre concernant le devis de la Société XMGE d'un montant de 780,00 € T.T.C., relatif à la division parcellaire.

Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, indique au Conseil Municipal qu'il s'agit de la parcelle comprenant l'ancienne décharge ainsi qu'un terrain cultivé d'environ 0,8 Ha entouré d'autres parcelles exploitées par le même agriculteur. La mairie n'a pas vocation à garder une parcelle cultivée et propose sa mise en vente. Dans un premier temps, un bornage préalable est donc nécessaire, selon le devis de XMGE de 780 € T.T.C.

Délibération approuvée à l'unanimité.

7. Achat mobilier école. Autorisation à donner de refacturer à l'école cet achat d'un montant de 431,49 € T.T.C.

Délibération approuvée à l'unanimité.

8. Photocopieur école, contrat de location.

Afin de remplacer le photocopieur actuel insuffisamment performant, un contrat de location de 635 €/an a été conclu avec BUREAU MODERNE. Ce montant sera financé par la Mairie. L'école de son côté prend en charge le coût des photocopies.

Délibération approuvée à l'unanimité.

9. Désignation d'un correspondant Défense

François Lambert se porte candidat.

Délibération approuvée à l'unanimité.

10. Droit individuel à la formation (DIF)

Un plan de formation mis en place par la municipalité est obligatoire. Tout élu bénéficie de ce droit. Les frais sont portés par la Commune.

11. Convention de mise à disposition du Foyer Municipal pour des cours de Tai Chi et Qi Gong.

2 habitantes de la Commune ont demandé de pouvoir utiliser le Foyer Municipal pour la pratique de ces cours hebdomadaires. Les participants sont actuellement au nombre de 10, à raison de 10 € par cours et par personne. Les cours pourraient débuter en octobre et seront ouverts aux habitants de Blaziert intéressés.

Le Maire propose de faire en décembre un test de consommation de chauffage et électricité. En attendant, il est proposé d'établir une convention avec le professeur pour un montant de 40 € par mois. Ce coût pourra être réévalué en fonction du coût de chauffage de la salle pendant la période hivernale.

Délibération approuvée à l'unanimité.

12. Décision modificative relative à l'achat de guirlandes extérieures LED.

Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, informe le Conseil Municipal de l'achat de Guirlandes électriques extérieures LED pour un montant de 635 € T.T.C. et qu'il convient de créer une ligne budgétaire en investissement.

Elles seront installées pour les fêtes de fin d'année aux deux extrémités du village.

Délibération approuvée à l'unanimité.

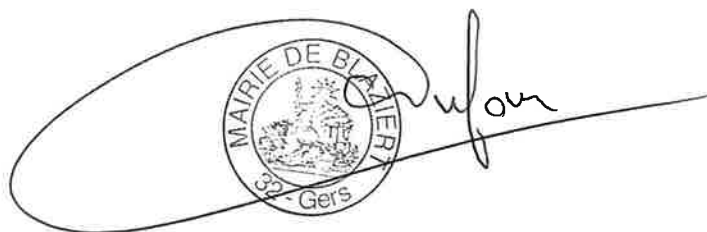
13. Questions diverses et tour de table des conseillers

- Certains panneaux indicateurs à Bajonne et Platardon sont en mauvais état et devraient être remplacés.

- De même certains panneaux de signalisation ne sont pas bien placés.

Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert indique qu'un courrier sera envoyé à la CCT pour leur signaler ces deux points ainsi que l'inversion du sens unique du Chemin des senteurs.

- SICTOM : Le Sictom insiste sur la nécessité de mieux trier les ordures ménagères, celles-ci représentant un coût important dans la gestion des déchets par Trigone.
- Les grands cartons ondulés **ne doivent pas être mis dans les conteneurs de Tri Sélectif** (couvercle jaune) mais pliés et apportés à la déchetterie de Condom, sous peine que la benne de tri sélectif soit refusée à l'usine et mise en décharge, ce qui annule le geste citoyen de tous .
- Eviter aussi de mettre des déchets verts dans le conteneur d'ordures ménagères. Les déchets de tonte ou de taille doivent, soit être compostés par les habitants, soit apportés en déchetterie.
- Séance levée à 22h20.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to read "Guy-Noël Dufour". The signature is written over a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE BLAZIERT" at the top and "32 - Gers" at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a windmill.